

Une nouvelle formation d'infirmière puéricultrice, dès janvier 2024, à Agen

Lecture 2 min

Publié le 01/07/2023 à 8h00



Ghislaine Vergnes et Catherine Chazottes, directrice adjointe et directrice de l'Institut de formation des professionnels de santé d'Agen. © Crédit photo : Thierry Breton/SUD OUEST

Il s'agit du deuxième Institut de formation de puériculture, après celui de Bordeaux. 25 places seront ouvertes pour cette première promotion

La directrice de l'Institut de formation des professionnels de santé d'Agen (IFPS) tient à louer le travail de son équipe à l'heure d'annoncer une heureuse nouvelle. Le 8 janvier 2024, 25 personnes intégreront la première promotion d'infirmière puéricultrice, dans un département où les besoins de l'ensemble des structures sanitaires et médico-sociales dans le champ de la petite enfance ne sont plus à démontrer. « Il y a dix-huit mois, nous avons été contactés par le docteur Louis Tandonnet, pédopsychiatre dont le secteur connaissait des difficultés de prise en charge par manque d'infirmières puéricultrices dans le cadre du suivi des enfants. En lien avec Didier Lafage, directeur, très actif sur le projet, nous avons fait des démarches auprès de l'ARS et du Conseil régional pour identifier les forces et faiblesses du territoire et aboutir à la création de cette nouvelle formation », retrace Catherine Chazottes.

Des besoins en psychiatrie

Après [l'ouverture d'une filière pour les ambulanciers en début d'année](#), l'IFPS d'Agen se dote donc d'une formation d'infirmière puéricultrice, la seconde en Nouvelle-Aquitaine, dans la perspective d'une poursuite de parcours professionnalisant. « Aujourd'hui, les étudiants infirmiers, dont la grande majorité n'est pas du Lot-et-Garonne, retournent légitimement dans leurs départements, une fois leur diplôme en poche, ou vers les grandes villes pour leurs établissements de soins. Proposer cette formation à Agen permet d'attirer des personnes du

territoire, que ce soit en formation initiale, mais également continue sans constituer d'obstacle de déplacements ou d'organisation familiale. C'est d'autant plus pertinent qu'une importante offre de stages est disponible sur le département », poursuit la directrice.

Une formation d'un an sur 1 500 heures, dont 650 d'enseignements théoriques au sein de l'Institut de formation de puériculture, accessible aux personnes titulaires d'un diplôme de sage-femme ou d'infirmier, ainsi que les étudiants infirmiers en 3^e année ou en dernière année de formation de sage-femme. « Nous avons la chance de pouvoir s'appuyer sur des besoins pluridisciplinaires et de répondre à des besoins nationaux », rajoute la directrice adjointe Ghislaine Vergnes. Des métiers en tension, notamment en psychiatrie. « Dans la perspective du centre hospitalier départemental de la Candélie d'ouvrir une nouvelle activité de périnatalité, des postes d'infirmières puéricultrice, obligatoires, vont s'ouvrir », complète Catherine Chazottes.

Extension des locaux

L'ouverture de la sélection des candidats depuis le 1^{er} juin doit être close le 5 août, avant les épreuves écrites fixées à la rentrée de septembre. La création de l'Institut de formation de puériculture s'inscrit ainsi dans les nombreux projets portés par l'IFPS, installé rue des Corps-Franc-Pommiès depuis 2019, qui va connaître l'extension des locaux sur une surface de 400 m², validée par le Conseil régional. Et, pourquoi pas, se positionner pour septembre 2024 sur le dispositif des Cordées de la réussite. « Notre but est de nous adapter en permanence au changement pour le bien-être des étudiants. »